

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 15-115-2

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance ordinaire tenue le 26 janvier 2023, le conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 15-115-2 modifiant le règlement numéro 15-115 établissant les règles et le fonctionnement de la bibliothèque municipale

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement à l'hôtel de ville situé au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 27^e jour de janvier 2023.



Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière